

## Conseils COVID-19 à destination des écoles pour la collecte des biens personnels

Ce document apporte des conseils aux écoles afin que les parents, les élèves et le personnel puissent collecter en toute sécurité leurs effets personnels pendant que les écoles restent fermées à l'enseignement en personne. Les stratégies peuvent être adaptées afin de répondre aux besoins de différents environnements scolaires. Pour plus d'informations sur la COVID-19 dans les écoles, veuillez visiter: [COVID-19 Guidance Elementary and Secondary School](#).

L'objectif et le but de ce document sont d'aider les écoles à obtenir des informations relatives au cadre visant le déconfinement du gouvernement de l'Ontario ainsi qu'aux exigences du Bureau de santé publique de Toronto pour réduire la propagation de la COVID-19. Il est important de savoir que les infractions à certaines de ces directives constitueront des infractions aux règlements provinciaux ou à d'autres exigences légales en matière de santé publique. Bien que nous nous efforcions de fournir des informations pertinentes et opportunes, aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations fournies. Ce document d'orientation n'est pas destiné à fournir un avis juridique et ne doit pas être considéré comme tel. Les utilisateurs qui souhaitent obtenir un avis juridique doivent consulter un professionnel du droit qualifié.

Des informations actualisées sur la COVID-19 peuvent être trouvées dans le [COVID-19 Fact Sheet](#) du Bureau de santé publique de Toronto.

### Maintenir un environnement sain

#### Mettre en place une zone de dépistage

- Désignez une zone à l'extérieur, près de l'entrée principale, comme poste de dépistage.
- Placez des affiches pour [le personnel / les visiteurs](#) et [les élèves](#) à toutes les entrées indiquant aux personnes de ne pas pénétrer dans l'école si elles sont malades ou si elles répondent oui à l'une des questions.
- Affichez des panneaux dans les zones visibles détaillant clairement le processus de dépistage ainsi que les règles et conditions d'entrée.
- La configuration du poste de dépistage doit permettre une distance minimale de deux mètres / six pieds entre le personnel effectuant le dépistage et la personne faisant l'objet du dépistage.
- Alternativement, une barrière de protection (par ex. plexiglas) peut être installée autour du poste de dépistage.
- Mettez du désinfectant pour les mains à disposition dans la zone de dépistage.

## **Dépister les symptômes de la COVID-19 chez le personnel, les élèves et les parents avant d'entrer à l'école**

- Avant d'entrer dans l'école, tout le personnel scolaire, les élèves et les parents doivent remplir un questionnaire de dépistage des symptômes de la COVID-19 destiné au personnel / visiteurs et élèves de l'école. Les réponses peuvent être remplies sur un questionnaire papier (distribué directement aux employés / visiteurs), ou peuvent être remplies électroniquement.
- Assurez-vous que les personnes restent à deux mètres / six pieds l'une de l'autre pendant qu'elles font la queue pour être examinées. Le nombre d'individus faisant la queue à l'extérieur doit être limité. Les personnes qui ne peuvent pas maintenir une distance de deux mètres / six pieds doivent porter un masque lorsqu'elles sont à l'extérieur et en tout temps lorsqu'elles sont à l'intérieur.

## **Planification**

- L'accès aux personnes doit être prévu à des intervalles de temps désignées afin de minimiser le nombre de personnes dans le bâtiment ou attendant l'accès aux écoles; Des tranches horaires de quinze minutes sont recommandées.
- Toute personne en attente de son créneau horaire désigné doit être dirigée vers une zone ou file d'attente avec des marqueurs de distanciation physique appropriés (par exemple, des marques au sol ou des pylônes) espacés de deux mètres / six pieds.
- Envisagez d'attribuer les premiers rendez-vous aux populations vulnérables (par ex. les personnes âgées ou les personnes ayant des problèmes de santé sous-jacents dont vous avez connaissance).
- Maintenez à jour une liste avec les coordonnées des personnes qui entrent à l'école, en incluant la date et l'heure. Cette liste aidera le service de santé publique de Toronto à rechercher des contacts s'il y a une personne qui fréquente l'école et qui est diagnostiquée comme étant infectée par la COVID-19 peu de temps après avoir fréquenté l'école.

## **Entrées et sorties**

- Les écoles doivent désigner et marquer clairement les entrées et sorties spécifiques et séparées pour chaque visiteur, le cas échéant, et autoriser uniquement l'entrée et la sortie par ces portes.
- Les personnes doivent être tenues de s'enregistrer à l'entrée et à la sortie de l'école.
- Quiconque entre dans le bâtiment doit se nettoyer les mains avant d'entrer et à la sortie. Un désinfectant pour les mains à base d'alcool (70 à 90% d'alcool) doit être fourni.
- Dans la mesure du possible, les portes et les fenêtres doivent rester ouvertes pour minimiser le contact avec les poignées de porte et augmenter la ventilation, tout en maintenant une sécurité appropriée.

## **Mesures visant à assurer la distanciation physique**

- Mettez en place des files d'attente visibles pour les parents / élèves pouvant faire la queue à l'extérieur de l'école, en plaçant des marqueurs tels que du ruban adhésif, des cônes / pylônes de sécurité ou des lignes peintes tous les deux mètres / six pieds.

- Envisagez de concevoir un sens de direction pour l'école (avec une signalisation et / ou des marques au sol bien visibles).
- Le sens de circulation et les marqueurs de distanciation physique doivent être visibles dans toute l'école.
- Limitez le nombre de personnes autorisées dans l'école à tout moment:
  - Positionnez un employé de l'école à l'entrée pour contrôler l'entrée des visiteurs
  - Surveillez le nombre de personnes entrant et sortant de l'école
  - Échelonnez les entrées dans l'école
  - Une fois que le nombre maximum de parents / élèves est atteint, autorisez une personne à entrer pour chaque personne qui part.
- Les personnes devraient être invitées à ne rester que dans la ou les zones de l'école auxquelles elles ont besoin d'accéder et à ne pas s'attarder.
- Dans la mesure du possible, encouragez l'utilisation des escaliers. Le cas échéant, l'utilisation de [l'ascenseur](#) devrait être limitée à une personne ou aux membres du même ménage.
- Les élèves de la première à la douzième année doivent porter un masque non médical ou un masque en tissu à l'intérieur de l'école, y compris dans les couloirs et les salles de classe, avec des exceptions raisonnables pour des raisons médicales. Les élèves sont tenus de porter un masque à l'extérieur lorsqu'il est impossible de maintenir une distance physique.
- Il est fortement recommandé aux élèves de maternelle et de jardin d'enfants de porter des masques dans les espaces intérieurs. Il leur est également fortement recommandé de porter un masque dans les espaces extérieurs où la distance physique ne peut être maintenue.
- Tous les membres du personnel scolaire sont tenus de porter un masque médical à tout moment lorsqu'ils se trouvent à l'intérieur (sauf lorsqu'ils mangent ou lorsqu'ils sont seuls dans un espace privé) et lorsqu'ils se trouvent à l'extérieur si la distance physique ne peut être maintenue de manière constante, sauf dispense, conformément aux exigences de la province et du conseil scolaire.
- Il est fortement recommandé au personnel de l'école de porter une protection oculaire (par exemple, un écran facial ou des lunettes de protection), en plus d'un masque médical, dans les situations où une distance physique d'au moins deux mètres ne peut être maintenue de manière adéquate et constante, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Tous les visiteurs doivent porter un [masque facial ou un couvre-visage non médical](#) lorsqu'ils se trouvent dans l'école.
- Les personnes ne doivent pas être autorisées à se rassembler en groupes dans les locaux de l'école, sauf si la réglementation provinciale l'autorise, le cas échéant. Par exemple, pour les élèves qui continuent à fréquenter les locaux pour répondre à des besoins éducatifs particuliers.

### Emballage et réception d'objets personnels

- Encouragez les individus à apporter leurs propres sacs réutilisables ou leurs boîtes pour récupérer leurs articles.
- Fournissez des sacs à emporter propres si les écoles emballent les affaires pour d'autres.
- Les articles retournés doivent être nettoyés et désinfectés s'ils doivent être déplacés ou utilisés dans les trois jours. Sinon, les articles retournés doivent être laissés dans la zone désignée pendant au moins trois jours avant d'être utilisés ou déplacés. Après trois jours, le virus ne survit pas sur les surfaces en papier et en plastique.
- Lorsque vous recevez des articles en dehors du cadre scolaire, [lavez-vous les mains](#) régulièrement avant et après avoir manipulé des articles et évitez de vous toucher le visage, le nez et la bouche avec les mains.
- Utilisez [un désinfectant pour les mains à base d'alcool](#) lorsque le lavage des mains n'est pas possible. Le lavage à l'eau et au savon est préférable si les mains sont visiblement sales.
- L'utilisation de gants ne remplace pas une bonne hygiène des mains. Si le personnel utilise des gants, il est important que:
  - Les mains soient lavées et / ou désinfectées entre les changements.
  - Les gants soient retirés lors du changement de tâches.
- Lorsque les gants sont retirés, de nouveaux gants doivent être utilisés à chaque fois.

### Si des personnes tombent malades à l'école

Si une personne commence à présenter des symptômes ou tombe malade alors qu'elle se trouve dans l'école pour récupérer ses affaires, les écoles doivent prendre les mesures suivantes :

- Le personnel de l'école / les visiteurs qui tombent malades doivent être renvoyés chez eux immédiatement et dirigés vers [cette page Web](#) pour savoir que faire par la suite.
- Si un élève tombe malade et présente des symptômes à l'école, séparez-le immédiatement des autres dans une pièce désignée et surveillez l'élève jusqu'à ce qu'il soit pris en charge. Avisez les parents / tuteurs ou les contacts d'urgence de venir chercher l'élève malade dès que possible. Ils ne devront pas utiliser les transports en commun, y compris l'autobus scolaire. S'il s'agit d'une urgence, composez le 911.
- La pièce / l'espace désigné doit avoir un lavabo ou un désinfectant pour les mains (70-90% d'alcool) à disposition.
- S'il y a plus d'une personne malade qui présente des symptômes, idéalement, elles devraient être placées dans des pièces désignées distinctes (si plus d'une pièce a été attribuée à cette fin). Si cela n'est pas possible, assurez-vous que la salle est suffisamment grande et que les élèves sont séparés de plus de deux mètres.
- Il est recommandé aux personnels scolaire, élèves et visiteurs présentant des symptômes de la COVID-19 de se rendre dans un [centre d'évaluation](#) pour un test de dépistage dès que possible et de [s'auto-isoler](#) à la maison jusqu'à ce que leur résultat soit disponible. (Consultez le guide de décision de l'école

destiné aux [élèves](#) et au [personnel](#) pour déterminer à quel moment les élèves / le personnel doivent se présenter aux tests de dépistage.)

- Pour plus d'informations, veuillez consulter le [Guide de santé publique de Toronto pour la réouverture des écoles JK-12](#): Isoler les élèves et le personnel qui tombent malades à l'école.

### **Améliorer le nettoyage et la désinfection de l'environnement**

Pendant que les écoles sont fermées à l'apprentissage en personne, certaines présences autorisées dans les locaux scolaires se poursuivent – comme pour le personnel, les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers et, comme indiqué dans le présent document, pour les personnes récupérant des effets personnels. Le BSPT s'attend à ce que, même lorsque les écoles sont fermées à l'apprentissage en personne, les écoles continuent à suivre les directives générales du BSPT, le cas échéant. Certaines de ces attentes sont présentées ci-dessous :

- Assurez le nettoyage et la désinfection fréquents des surfaces souvent contactées et des zones communes telles que les poignées de porte, les comptoirs, les portes d'armoires, les boutons d'ascenseur, les interrupteurs d'éclairage, les robinets, les poignées de toilettes, les mains courantes, les surfaces d'écran tactile et les claviers, ainsi que les articles scolaires retournés. Les parties communes doivent disposer de savon, de désinfectant pour les mains et / ou de lingettes désinfectantes. Si les lingettes ne sont pas disponibles, des désinfectants généraux peuvent être utilisés.
- Consultez la fiche d'information de Santé publique Ontario sur [le nettoyage et la désinfection des lieux publics](#).
- Consultez [les listes de désinfectants pour surfaces dures de Santé Canada à utiliser contre le coronavirus \(COVID-19\)](#).

### **Entretenir les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC)**

- Favorisez l'introduction et la circulation de l'air extérieur en maximisant l'apport d'air extérieur dans les réglages du système CVC, ou en ouvrant les fenêtres et les portes, dans la mesure du possible. Cependant, n'ouvrez pas les fenêtres et les portes si cela présente un risque pour la sécurité du personnel de l'école et des élèves.
- Assurez-vous que le ou les systèmes CVC sont correctement entretenus.
- Le cas échéant, utilisez les filtres les plus efficaces compatibles avec le système CVC.
- Augmentez les échanges d'air si possible.
- Les pièces où des ventilateurs de plafond sont utilisés doivent avoir une rotation du flux d'air vers le haut.
- Les écoles sans système de CVC devraient augmenter la ventilation en ouvrant les fenêtres (si possible) et les portes des salles de classe.
- Gardez les zones proches des entrées et sorties de CVC dégagées.
- Les sièges doivent être disposés à l'écart des zones à fort débit d'air (c'est-à-dire pas devant les bouches d'aération).

Mis à jour le 5 juin 2021

- Si des ventilateurs portatifs sont utilisés, limitez le soufflage de l'air sur les personnes et les surfaces en les positionnant de manière à fournir un mouvement d'air ascendant.
- Pendant les mois d'hiver lorsque les températures sont froides, envisagez d'ouvrir les fenêtres ou les portes lorsque les élèves ne sont pas dans la classe, ou pendant de très brèves périodes toutes les heures
- Pour plus d'informations, veuillez consulter notre fiche technique [COVID-19 Transmission, aérosols et ventilation](#).

### **Santé et sécurité au travail**

- Les employeurs doivent disposer de mesures et de procédures écrites pour la sécurité du personnel, y compris pour la prévention et le contrôle des infections.
- L'Ontario a de l'information générale sur la [COVID-19 et sur la santé et la sécurité au travail](#). Découvrez les responsabilités de l'employeur et comment protéger les travailleurs au sein de l'organisation.
- Les travailleurs peuvent également obtenir des informations sur les [mesures de protection en matière de santé et de sécurité](#) sur le lieu de travail.
- Adressez-vous au [ministère du Travail, de la Formation, de la Santé et de la Sécurité](#).

### **Information supplémentaire**

Pour plus d'informations, veuillez visiter notre site Web : [www.toronto.ca/COVID19](http://www.toronto.ca/COVID19) ou appelez-nous au : 416-338-7600.

### **Références**

Information du ministère de l'éducation (May 27, 2020) *Personal Property Retrieval Guidelines for Schools*.

Bureau de santé publique de Toronto, [COVID-19 Guidance for the Re-opening of Schools JK to 12](#).